

Augmentation des prix des locations de mobil homes

C'est encore la faute de la CGT !

Nous avons pris connaissance d'un communiqué du secrétaire du CE-PSE, M. Arthaud, concernant leur fonctionnement et l'augmentation des prix des locations des mobil homes.

Notre réaction :

Quand on prend des responsabilités, il faut avoir le courage d'assumer ses idées et ses choix et non pas accuser les autres pour cacher ses incompétences.

Dans ce cadre, nous souhaitons préciser :

1. Même si des élus participent aux commissions du CE, celles-ci doivent soumettre leurs réflexions au Comité d'Entreprise. Ce fonctionnement qualifié de rigide par le secrétaire du CE, est une obligation légale qui a été demandée par la coalition et rappelée à plusieurs reprises par la CGT.
2. Le secrétaire du CE prête des propos à un élu CGT aujourd'hui en CP et de ce fait dans l'impossibilité de répondre.
3. La coalition évoque souvent l'urgence et ainsi élude le débat. Nous avons accepté ces « urgences » à plusieurs reprises pour ne pas pénaliser les salariés. Cependant l'urgence invoquée aujourd'hui, existe uniquement parce que la CFDT-CGC-CFTC n'a pas abordé le problème en temps voulu.
Gérer un CE c'est aussi, prévoir...
4. Le secrétaire du CE qualifie les tarifs de locations pratiqués par les anciens CE (à majorité CGT) comme dérisoires...
Effectivement les successifs responsables CGT de l'immobilier ont toujours accompli des efforts remarquables pour assurer des prestations accessibles à tous et de ce fait, nous avons toujours garanti des tarifs de locations les moins chers possibles. Nous sommes opposés au changement de ce principe.
Nous précisons, et les comptes sont là pour le prouver, que notre gestion du CE de PSE a toujours été économiquement équilibrée.
5. Nous sommes opposés à l'augmentation de 75 euros environ (500 F) par semaine de location des mobil homes. Nous réclamons un débat ouvert, comptes à l'appui, qui nous prouve qu'il n'est pas possible de maintenir les prix bon marché pratiqués auparavant par le CE.

**Cette hausse des prix n'a été décidée que dans un but :
rentabiliser la commission.**

**Nous rappelons aux élus de la coalition
que le CE a un rôle social dans la limite de ses moyens !**